



**AU PLUS PRES DES ASSISTANT(E)S
MATERNEL(LE)S ET DES PARENTS POUR
LE BIEN-ETRE DE L'ENFANT**

Petit journal du Relais

SEPTEMBRE/DÉCEMBRE 2025

NUMÉRO 22











**POUR
LES AM**

**Mercredi 17 Septembre :
Animation sophrologie (sur inscription)**

**POUR
LES AM**

**Jeudi 25 Septembre :
Soirée Brico**

**POUR LES
AM ET LES
PARENTS**

**Samedi 11 Octobre :
Matinée porte ouverte à St Cosme en Vairais**

**POUR
LES AM**

**Jeudi 17 Octobre :
Soirée Brico**

**POUR
LES AM**

**Mardi 18 Novembre :
Soirée massage Hama Assis**

**POUR
LES AM**

**Lundi 1er Décembre:
Animation sophrologie (sur inscription)**

Programme



Lundi Bonnétable



Mardi Marolles-les-Braults



Mercredi Nogent-le-Bernard



Jeudi Beaufay

Septembre 2025

Lundi 15 : Jeux libres

Mardi 16 : Croc mots doux

Mercredi 17 : Jeux libres

Jeudi 18 : Jeux libres

Lundi 22: Balade contée

Mardi 23: Jeux libres

Jeudi 25 : Balade contée

Lundi 29 : Animation "La ferme à Nono"

Programme

Octobre 2025

Mercredi 1er : Animation "La ferme à Nono"

Jeudi 2 : Manipulation

Lundi 6 : Sable de lune

Mardi 7 : Sable de lune

Jeudi 9 : Sable de lune

Lundi 13 : Atelier autour du goût

Mardi 14 : croc mots doux

Mercredi 15 : Atelier autour du goût

Jeudi 16 : Atelier autour du goût

**Vendredi 17 : Spectacle OKA à Mamers à 10h45
places limitées**

Pas d'atelier du 20 octobre au 02 novembre

**Le relais sera fermé du 27 octobre au 02
novembre.**

Programme

Novembre 2025

Lundi 3 : Pas de jeu que de la récup'

Mardi 4 : Pas de jeu que de la récup'

Mercredi 5 : Animation "La ferme à Nono"

Jeudi 6 : Pas de jeu que de la récup'

Le relais sera fermé les 10 et 11 Novembre

jeudi 13 : Collage d'automne

Vendredi 14 : Sortie à Bonnétable

Lundi 17 : Peinture

Mardi 18 : Animation "La ferme à Nono"

Mecredi 19 : Peinture

Jeudi 20 : Peinture

Lundi 24 : Pas d'atelier

Mardi 25: croc mots doux

Jeudi 27 : Animation "La ferme à Nono"

Vendredi 28 : Spectacle de fin d'année à Bonnétable

Programme

Décembre 2025

Lundi 1er : Animation "La ferme à Nono"

Le relais sera fermé le 02

Mercredi 3 : Biscuits de Noël

Jeudi 4 : Biscuits de Noël

Lundi 8 : Biscuits de Noël

Mardi 9 : Animation "La ferme à Nono"

Jeudi 11 : Animation "La ferme à Nono"

Lundi 15 : Bricolage

Mardi 16 : Bricolage

Mercredi 17 : Bricolage

Jeudi 18 : Bricolage

Le relais sera fermé du 22 décembre au 04 janvier

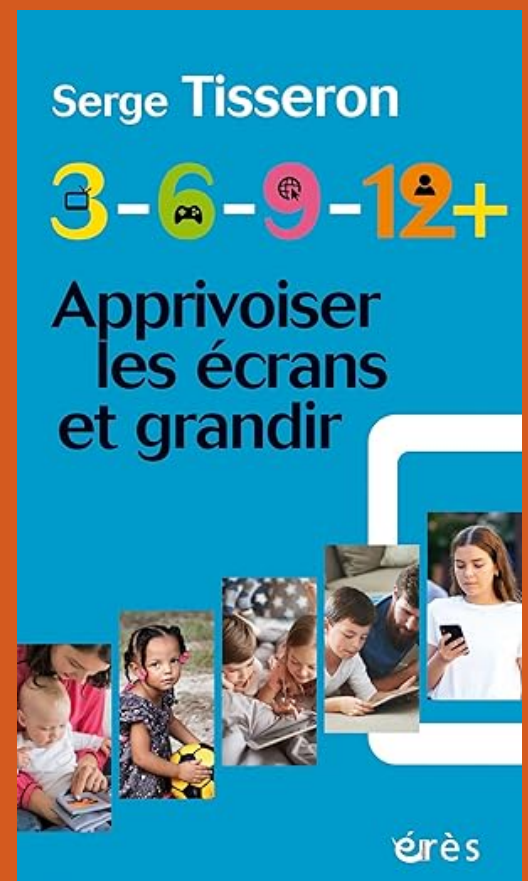
Des livres



Le Dr Anne-Lise Ducanda, médecin de PMI, s'interroge quand, entre 2003 et 2017, elle reçoit sept fois plus d'enfants en difficulté qu'à l'accoutumée : retard de langage, agitation, intolérance à la frustration, maladresse, difficultés de communication... Un constat s'impose : 95 % des enfants en difficulté consultant le Dr Ducanda sont surexposés aux écrans. Lançant tout d'abord l'alerte sur Internet, le Dr Ducanda, à travers ce livre, souhaite toucher un maximum de monde pour une prise de conscience collective du fléau que sont les écrans sur la santé de toute une génération, à commencer par les tout-petits. En effet, en captant fortement leur attention, les écrans les privent des interactions humaines et de la découverte sensorielle du monde indispensables au développement de leur cerveau. Pourtant, on continue à inciter les parents à « préparer leur enfant au monde de demain » par le numérique... Heureusement, les troubles liés aux écrans sont réversibles en grande partie quand ils sont détectés et traités à temps.

Le Dr Anne-Lise Ducanda a longtemps été médecin en PMI (Protection maternelle et infantile) en Île-de-France. Elle lance l'alerte depuis quatre ans sur les dangers des écrans pour les enfants et est membre fondateur du CoSE, Collectif surexposition écrans.

Les outils numériques bouleversent tous les domaines : le rapport aux savoirs et aux apprentissages, la construction de l'identité et les formes du lien social. Nous pouvons à tout moment choisir de les utiliser pour démultiplier nos possibilités d'agir sur le monde, ou au contraire pour les fuir et les ignorer, dans des pratiques qui deviennent rapidement pathologiques, des jeux vidéo aux réseaux sociaux. Pour permettre à nos enfants de s'engager du bon côté, Serge Tisseron propose les balises 3-6-9-12 pour guider parents et éducateurs pour y parvenir en introduisant les écrans dans leur vie au bon moment et de la bonne façon. Elles s'appuient sur trois principes éducatifs : l'alternance des activités avec et sans écran, l'accompagnement et l'apprentissage de l'autonomie. Il en résulte quatre conseils valables pour tous les enfants, quel que soit leur âge : choisir avec eux des programmes de qualité, limiter les temps d'écrans, parler de ce qu'ils voient et font sur les écrans, et encourager les pratiques créatives, avec ou sans outils numériques.



On fait quoi?

FICHE TUTO FACILE!

SABLE MAGIQUE

OFFERT PAR

HUGO
L'ESCARGOT

MATÉRIEL :

- 7 DOSES DE FARINE
- 1 DOSE D'HUILE D'OLIVE
- SACS ZIPPÉS DE CONGÉLATION
- CRAIES (FACULTATIVES)



MÉLANGEZ LES INGRÉDIENTS À LA SPATULE, PUIS À LA MAIN. DE SECONDE EN SECONDE, VOUS VERREZ LE SABLE MAGIQUE SE FORMER. FRIABLE ET COMPACTE À LA FOIS



SÉPAREZ LE SABLE DANS PLUSIEURS PETITS CONTENANTS. RÂPEZ LES CRAIES PAR DESSUS, PLACEZ LE DANS DIFFÉRENTS SACS CONGÉLATION, ET MÉLANGEZ... ET VOILÀ ! VOICI UNE MATIÈRE SABLEUSE FACILE À COMPACTER, POUR CRÉER DES FORMES... PUIS TOUT ÉMIETTER !



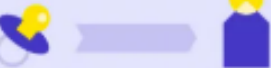
Parents employeurs : ce qui change avec la réforme du CMG* en 2025

ASSISTANTS MATERNELS

AVANT sept. 2025

-  Le CMG est versé en fonction des **revenus de la famille**, de sa **composition** et de l'**âge** des enfants
-  Un **seul parent** bénéficie de l'aide même en cas de résidence alternée
- 
85% DE LA RÉMUNÉRATION prise en charge | **15%** à la charge des parents
- 
Le salaire journalier est plafonné. Si le salaire versé dépasse le plafond, les parents **ne perçoivent plus le CMG**
- 
100% DU CMG RÉMUNÉRATION versé de la naissance aux 3 ans | **50%** versé des 3 ans aux 6 ans
-  L'âge limite pour bénéficier du CMG est fixé aux **6 ans de l'enfant**
-  Le CMG ne prend en compte que le **salaire net et les indemnités d'entretien**

APRÈS sept. 2025**

-  Les montants et les **critères d'attribution** du CMG changent
-  En cas de résidence alternée, **chaque parent** bénéficie du CMG selon son **besoin** (déc. 2025)
- 
Suppression du reste à charge minimal de **15%**
- 
Le plafond journalier est remplacé par un **plafond horaire**. Si le coût horaire dépasse le plafond, le parent ne perd plus le bénéfice du CMG mais sera **au plafond**
- 
100% DU CMG RÉMUNÉRATION versé de la naissance aux **6 ans de l'enfant**
-  Pour les familles monoparentales uniquement, le CMG est prolongé jusqu'aux **12 ans de l'enfant**
-  Le CMG prend en compte le salaire net, les indemnités d'entretien + **les frais de repas**



CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

- 1** Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
- 2** J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
- 3** Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
- 4** Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
- 5** Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
- 6** Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
- 7** Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
- 8** J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
- 9** Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.
- 10** J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

NUMEROS UTILES

CAF (CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES)
TÉL : 3230

PMI : PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE
TÉL : 02 43 54 72 21 (EN APPELANT CE NUMÉRO VOUS
POURREZ OBTENIR LES COORDONNÉES DE LA PMI DE VOTRE
SECTEUR)

DREETS SERVICE DE RENSEIGNEMENT EN DROIT DU TRAVAIL
TÉL : 0 806 000 126

FORMATION IPERIA
TÉL : 0 800 820 920 (APPEL GRATUIT)

IRCEM (RETRAITE ET PRÉVOYANCE)
TÉL : 0 980 980 990

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT
TÉL : 02 43 39 05 85

MSA (MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE)
TÉL : 02 43 39 43 39

PAJEMPLOI : WWW.PAJEMPLOI.URSSAF.FR
TÉL : 0 806 807 253

PÔLE EMPLOI : WWW.POLE-EMPLOI.FR
TÉL DEMANDEURS D'EMPLOI : 3949
TÉL EMPLOYEURS : 3995

ENFANCE EN DANGER: 119



A bientôt!

**RPE SECTEUR MAROLLES-LES-BRAULTS
/ BONNETABLE
SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MAINE-SAOSNOIS
RAYAN BARILLER**

06.08.36.61.06

rpe.mlb.bonnetbale@mainesaosnois.fr

PERMANENCES

Lundi et jeudi: 13h30 - 17h30

Mardi : 13h30 - 17h30

Mercredi: 8h30 - 12h30 13h30 - 17h30

Vendredi: 9h - 12h30

Rdv possible en dehors de ces horaires.

N'hésitez pas à me contacter!

